

L'agriculture biologique : une opportunité pour la Wallonie

Pourquoi soutenir l'agriculture biologique ?

- L'agriculture biologique est une pratique agricole durable qui offre des solutions aux enjeux environnementaux, sanitaires, sociaux et économiques auxquels la Wallonie doit faire face.
- L'agriculture biologique contribue à préserver les ressources naturelles, à atténuer le changement climatique, à protéger la biodiversité, à garantir la qualité de l'eau, à respecter le bien-être animal, à diminuer l'usage d'antibiotiques, à proscrire l'utilisation de pesticides et de nitrates de synthèse chimique.
- L'agriculture biologique offre des aliments sains, naturels, frais, savoureux, variés et de saison, qui apportent des nutriments essentiels à la santé humaine et animale, et qui évitent les substances nocives, artificielles ou synthétiques.
- L'agriculture biologique promeut la justice sociale, en proposant des prix équitables et accessibles aux consommateurs, en favorisant la souveraineté alimentaire et la diversification des cultures, et en améliorant la sécurité alimentaire et la santé publique.
- L'agriculture biologique dispose d'un cadre réglementaire fort, strict et contrôlé, c'est le seul mode de production qui dispose d'un cadre (aux échelles européenne et régionale) permettant de garantir effectivement des pratiques agricoles favorables à l'environnement et à la santé.

Quels sont les défis de l'agriculture biologique ?

- L'agriculture biologique a connu un essor considérable en Wallonie durant plusieurs années, mais elle souffre depuis la fin de la crise Covid, d'une période de grande instabilité. La demande en produits bio stagne, la filière bio est déséquilibrée, et les agriculteurs bio peinent à trouver des débouchés rémunérateurs et stables.
- L'agriculture biologique doit relever le défi de la transition écologique et solidaire, en améliorant encore sa performance environnementale, en renforçant sa cohérence et sa résilience, en innovant et en se diversifiant, et en impliquant davantage les citoyens dans son projet de société.

Quelles sont nos propositions pour l'agriculture biologique ?

- Nous demandons au futur gouvernement wallon de reconnaître le rôle sociétal de l'agriculture biologique, en lui accordant une place centrale dans la Déclaration de Politique Régionale, et en intégrant ses dimensions environnementales, sanitaires, sociales et culturelles dans les politiques publiques.
- Nous demandons au futur gouvernement wallon de promouvoir la consommation responsable de produits bio, en sensibilisant les citoyens aux enjeux de la qualité, de la saisonnalité, de la diversité et de la sobriété alimentaires, et en soutenant le développement des marchés locaux, des circuits courts et de la restauration collective bio.

- Nous demandons au futur gouvernement wallon de soutenir la structuration des filières bio, en garantissant des débouchés rémunérateurs et stables aux producteurs, en favorisant la transformation locale, et en améliorant les relations avec les circuits longs.
- Nous demandons au futur gouvernement wallon de renforcer la conversion des exploitations conventionnelles vers le bio, en leur offrant des aides financières, techniques et administratives, en leur facilitant l'accès au foncier et au crédit, et en leur garantissant une sécurité juridique et fiscale.
- Nous demandons au futur gouvernement wallon de valoriser la recherche et l'innovation au service du bio, en mobilisant les acteurs du monde scientifique, technique et agricole pour co-construire des solutions adaptées aux besoins du terrain.

Quelle place pour l'agriculture biologique dans le DPR ?

Nous souhaitons voir apparaître dans la Déclaration de Politique Régionale les éléments suivants :

- **La rédaction et la mise en œuvre pour le 1^{er} janvier 2026 d'une mise à jour de l'actuel plan stratégique bio wallon (PB30) et de son deuxième plan opérationnel ;**
- **Un objectif de développement de la Surface Agricole Utile de 30% sous contrôle bio à l'horizon 2030 ;**
- **Un objectif de 25% du chiffre d'affaires de la consommation alimentaire certifiée bio* à l'horizon 2030, stimuler la demande en bio est la priorité n°1 ;**
- **Un objectif de structuration des filières bio ;**
- **L'objectif de rendre plus accessible la certification bio par les opérateurs, en particulier pour les transformateurs, les petits points de ventes et les petites fermes;**
- **Développer la formation bio dans tous les cursus pertinents (agricoles, alimentaires, ...) et soutenir la formation professionnelle agricole (FPA)**
- **Développer des partenariats structurés avec la grande distribution et l'industrie agroalimentaire pour relever les défis spécifiques des filières bio : cahier des charges (variétés, calibres...), logistique, approvisionnements, ...**
- **Réguler l'utilisation abusive de termes à connotation environnementale tel que « agroécologie ». Le bio est un terme protégé par un règlement qui garantit des pratiques vertueuses pour l'environnement.**

* pour ce point en particulier diverses stratégies doivent coexister dont par exemple : promotion engagée du secteur, mobilisation des marchés publics des collectivités et organisations publiques, augmentation des aides PAC afin de limiter la différence de coût pour le consommateur et rémunérer justement les producteurs au regard des services environnementaux rendus par la bio, octroyer une aide directe pour l'achat de produits bio locaux au consommateur, ...

Pour une Wallonie bio, nous comptons sur vous !

La bio représente une opportunité à développer, notamment, dans le cadre du Programme Wallon de réduction des pesticides et du NAPAN, du PGDH3, du PGDA, du plan de réduction d'usage des antibiotiques (AMCRA), du plan wallon Air-Climat, et du Plan Prévention et Promotion de la Santé en Wallonie. Une récente étude Française objective ces potentielles contributions et est annexée à ce document.

Nous sommes convaincus que l'agriculture biologique est une opportunité pour la Wallonie, qui lui permet de se positionner en tant que leader dans le secteur bio, de répondre aux attentes des citoyens, et de s'engager résolument dans la transition écologique et solidaire. Nous appelons donc le futur gouvernement wallon à soutenir l'agriculture biologique, en mettant en œuvre les mesures nécessaires pour relever les défis qu'elle doit affronter. Pour une Wallonie bio, nous comptons sur vous !

Annexe : quantification des externalités de l'agriculture biologique



Quantification_Externalités_AB_Note_4p.pdf